

DELIBERATION N°2022.03.07: DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Rapporteur : Madame Brigitte TERRAZA

Vu l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 7 avril 2022 approuvant le budget primitif de l'exercice 2022,
Vu l'instruction comptable M57,

Considérant les ajustements nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le budget en cours,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à :

26 votes Pour (Groupe « Bruges notre ville »)

7 Abstentions (Groupe « Bruges en mieux » et Groupe « Avec vous pour Bruges ! »)

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget principal 2022, arrêtée à un total de crédits supplémentaires de :

- **49 950 €** en dépenses et en recettes de fonctionnement,
- **0 €** en dépenses d'investissement et en recettes d'investissement


Section de fonctionnement					
Imputation comptable	Dépenses	Montant	Imputation comptable	Recettes	Montant
011/213/6042	Achat de prestations de services	34 950,00 €	731/01/73132	Taxes sur pylônes électriques	4 611,00 €
011/338/6288	Autres services extérieurs	-5 032,00 €	74/022 /7484	Dotation recensement	3 363,00 €
65/338/657348	Subventions de fonctionnement aux organismes publics - Autres communes	5 032,00 €	78/020/7817	Reprise sur dépréciation des actifs circulants	7 938,26 €
011/020/6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00 €	75/020/752	Revenu des immeubles	2 000,00 €
			70/288/7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	32 037,74 €
Total dépenses de Fonctionnement		49 950 €	Total Recettes de Fonctionnement		49 950,00 €
Section d'investissement					
Imputation comptable	Dépenses	Montant	Imputation comptable	Recettes	Montant
21/510/2111	Terrains nus	-13 000,00 €			
27/02/275	Dépôts et cautionnements versés	13 000,00 €			
204/322/2041582	Subventions d'équipement versées - Autres groupements	100 000,00€			



	- Bâtiments et installations			
21/322/21534	Réseaux d'électrification	-100 000,00 €		
Total Dépenses d'investissement		0 €	Total Recettes d'Investissement	0 €
Total de la décision modificative		49 950 €		49 950 €

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au registre des délibérations.

Le Maire,


Brigitte TERRAZA



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 21

Nombre de Conseillers présents et représentés : 33

Quorum : 17

Date convocation du Conseil Municipal :

Mardi 21 juin 2022

Date d'affichage de la convocation à la Mairie :

Mardi 21 juin 2022

**Mercredi 29 juin de l'an deux mille vingt deux
à 18 heures 30**

Le Conseil Municipal de la Ville, légalement
convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Brigitte TERRAZA, Maire

à l'Hôtel de Ville de BRUGES,

La séance est ouverte.

Isabelle BESSON est désignée en qualité de secrétaire de séance.

NOM	PRESENTS	EXCUSES procuration à	ABSENTS
Brigitte TERRAZA	X		
Frédéric GIRO	X		
Isabelle DESBORDES		Brigitte TERRAZA	X
Sébastien BRINGTOWN	X		
Bernadette CENDRES	X		
Gérard AYNIE	X		
Nathalie GRIN	X		
Pierre CHAMOULEAU	X		
Emmanuelle LAMARQUE		Frédéric GIRO	X
Gonzalo CHACON	X		
Catherine CESTARI		Valérie QUESADA	X
Fabrice FRESQUET	X		
Stéphanie VIOLEAU		Monique CASTET	X
José BARATA		Michèle YON	X
Géraldine TROUVE - ZURITA		Jean-Pierre CALOFER	X
Fabien CATOIRE		Fabrice FRESQUET	X
Valérie QUESADA	X		
Jean-Pierre CALOFER	X		
Isabelle PLANA	X		
Kevin LACARRERE		Bernadette CENDRES	X
Michèle YON	X		
Thierry DUBUISSON	X		
Isabelle BESSON	X		
Frédéric CLERMONT		Gonzalo CHACON	X
Monique CASTET	X		
Pierre CHASTANG	X		
Hortense CHARTIER		Marc RAYNAUD	X
Grégory NAU	X		
Marc RAYNAUD	X		
Corinne RENARD	X		
Guillaume BOURROUILH PAREGE	X		
Delphine LACOMBE		Guillaume BOURROUILH PAREGE	X
Michael GISQUET		Guillaume BOURROUILH PAREGE	X